

Rentrée des 1^{er} et 2 septembre 2021
CADRE SANITAIRE
Saint-Joseph/Saint-Marc/Les Abbés Tanguy

Madame, Monsieur,

Avant de vous informer des modalités de mise en œuvre du protocole sanitaire à la rentrée dans l'ensemble scolaire, je tenais tout d'abord à vous dire que c'est avec un réel plaisir que je prends mes fonctions de chef d'établissement à Concarneau/Trégunc/Pont-Aven.

Je profiterai des réunions de début d'année pour me présenter, mais je tenais déjà à vous signifier que je souhaite continuer à placer notre partenariat établissement/familles sous le signe de la confiance mutuelle.

Vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique de l'adaptation du protocole sanitaire national aux particularités de notre ensemble scolaire.

Passé sanitaire	Il n'est pas obligatoire pour les élèves et les personnels de l'établissement. Par contre, pour votre information, des organismes extérieurs pourraient nous l'imposer dans le cadre de sorties pédagogiques.
Vous voulez nous transmettre le passe sanitaire de votre enfant ?	Nous sommes évidemment preneurs . Cela nous permettra de savoir en amont si votre enfant peut continuer à venir en cours si un cas COVID est déclaré dans sa classe. Les passe sanitaires peuvent donc être remis aux professeurs principaux à la rentrée ou au service vie scolaire par la suite. Mais, il ne s'agit en aucun cas d'une obligation.
Vaccination	Vous aurez la possibilité de faire vacciner votre enfant sur temps scolaire. Nous assurerons le transport vers le centre de vaccination de MELGVEN aux dates suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - 14, 20 et 21/09 pour St-Joseph - 23 et 24/09 pour St-Marc - 13/09 pour Les Abbés Tanguy Les familles intéressées compléteront les documents spécifiques qui seront distribués aux élèves sur proposition du professeur principal à la rentrée.
Niveau d'alerte	L'ensemble du territoire a été classé au niveau 2 . Les déclinaisons concrètes dans l'établissement sont résumées ci-dessous.
Parents	<ul style="list-style-type: none"> - Ils sont invités à continuer à sensibiliser leurs enfants sur l'importance du respect du protocole sanitaire. - Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
Restauration	A ce niveau 2, au regard de notre contexte établissement : <ul style="list-style-type: none"> - Les salles seront aérées en permanence. - Nous étalerons au mieux le flux des élèves, mais les tables seront occupées normalement.

	<ul style="list-style-type: none"> - A St-Jo, la cafétéria sera ouverte afin d'augmenter notre surface d'accueil. - Les élèves devront obligatoirement porter le masque lors de leurs déplacements dans la salle de restauration.
Entrée et sortie de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer directement dans l'établissement en arrivant. - Quitter immédiatement les abords de l'établissement à la fin des cours lorsque cela est possible.
Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> - Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des locaux. - En extérieur, la situation pourra être évolutive en fonction des directives préfectorales, mais aussi en fonction de notre contexte local. <u>Pour le moment, notamment face à nos difficultés à limiter le brassage dans la cour, j'ai fait le choix de maintenir l'obligation du port du masque dans les espaces extérieurs de l'établissement.</u> - Prévoir 2 masques par jour
Désinfection des locaux/aération	<ul style="list-style-type: none"> - Les locaux et les surfaces les plus fréquemment touchées seront désinfectées régulièrement. - Les salles de classe seront aérées en permanence en journée, et si ce n'est le cas, le plus souvent possible. - Les élèves désinfecteront leurs tables avec le matériel mis à leur disposition.
Brassage des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Le brassage entre les différents niveaux de classe sera limité dans un maximum d'activités ou de projets. - Par contre, il nous sera impossible de mettre en place des récréations par niveau.
Gel hydro alcoolique	<ul style="list-style-type: none"> - Il est demandé aux élèves de disposer de leur propre flacon. - L'établissement en met à disposition aux endroits habituels.
EPS	<ul style="list-style-type: none"> - Comme l'an dernier, les conditions de pratique pourront évoluer en fonction du niveau d'alerte.
Internat	<ul style="list-style-type: none"> - Il est bien entendu ouvert. Le port du masque sera obligatoire dans les locaux communs.
Réunions de début d'année	<ul style="list-style-type: none"> - Elles se feront en présentiel, mais en les limitant à la présence d'un seul représentant par famille.

Bonne rentrée à tous.

Yannick Coulouarn
Chef d'établissement